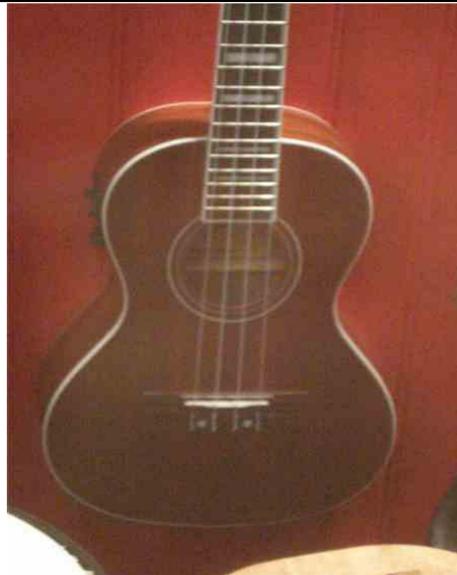


Stage d'ukulélé à Castelnau-de-Médoc Jeudi, à la salle de l'ancien collège, les associations

Stage d'ukulélé à
Castelnau-de-Médoc



Jeudi, à la salle de l'ancien collège, les associations Golpe Musique et Scapa proposeront un stage découverte de deux heures d'ukulélé, le célèbre instrument de musique, typique des îles Hawaï. Renseignements et inscriptions (dès 6 ans) au 06 47 94 70 76. ARCHIVES " SUD OUEST " ■

Géraldo Alves élu septième adjoint

Suite à la démission du premier adjoint Jean-Marie Brun (" Sud ouest " du 10 mars), le maire Éric Arrigoni a informé le conseil municipal de Castelnau, qui s'est réuni le vendredi 7 avril, que Gilles Peintre, de la liste Espagnet, remplacera le démissionnaire comme conseiller municipal. En revanche, pour compléter la liste des adjoints, les conseillers ont voté à bulletin secret et c'est Géraldo Alves qui est élu pour devenir adjoint au septième rang. Du fait que les adjoints remontent d'une place dans leur tableau, Françoise Tresmontan devient première adjointe. À noter que Jean-Claude Durracq et Christian Espagnet avaient fait acte de candidature.

Comptes 2015

C'est le receveur municipal M. Loth qui a présenté au Conseil le compte de gestion de la commune, et ceux des budgets annexes pour le lotissement communal, transports scolaires et l'usine relais. Ces comptes ont été adoptés à l'unanimité.



Géraldo Alves (au centre). PHOTO J-C R

Pour les comptes administratifs des mêmes budgets annexes, c'est la

nouvelle première adjointe qui les présenta, et les conseillers les ont adoptés, avec cinq voix contre, et en dehors de la présence du maire. Ces comptes retracent la comptabilité intervenue sur l'exercice 2015. Cette double comptabilité permet un contrôle accru des dépenses publiques, et les deux comptes en fin d'exercice doivent être identiques, ce qui est le cas pour Castelnau.

Budget principal 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 20 voix pour et 5 contre (Mariéke Van Vyve-Pinaud, Jean-Claude Durracq, Jean-Marie Lalanne, Jean-Pierre Roy et Christian Espagnet), d'approuver le budget primitif 2016, lequel peut se résumer ainsi :
fonctionnement : dépenses et recettes 3 816 332€.

Investissement : dépenses et recettes 2 281 322€. Le détail du budget fait apparaître dans les grandes lignes :
La poste 370 000€ ; la voirie avec la rue des Pas perdus 142 000€ ; la rue de l'Église 73 800€ ; les aménagements sécuritaires route de Sainte-Hélène 151 500€ ; le city stade 60 000€. Et la rénovation du lavoir de Landiran 35 000€.

Jean -Claude Rigault ■



LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ UN BUDGET COMMUNAL DE PLUS DE 6 MILLIONS D'EUROS ET A RECONDUIT À L'IDENTIQUE LES TAUX DES TROIS TAXES LOCALES.

2, 2 millions d'investissements

Marie-Hélène BOISSEAU

Geraldo Alvès, élu 7^e adjoint, entouré de Marie-Claude Ferjoux et Catherine Knipper, conseillères municipales déléguées.

PHOTO JDM-MHB

Comme au mois de mars, il restait des chaises vides à la table du conseil, jeudi 7 avril, avec cette fois encore 8 élus absents (19 présents et 25 votants, avec les procurations, sur 27). Avant les délibérations budgétaires, le conseil municipal avait à élire un nouvel adjoint suite à la démission de Jean-Marie Brun, acceptée par le préfet et entérinée par le maire Éric Arrigoni. Trois candidatures : Jean-Claude Durracq, Christian Es-pagnet et Geraldo Alvès. C'est sans grande surprise que ce dernier a été élu avec 20 voix. Devenant 7^e adjoint, il sera principalement en charge de l'urbanisme. Le nouveau conseiller municipal appelé à siéger pour compléter l'équipe est Gilles Peintre. Concernant les finances, ont été votés les comptes de gestion, présentés par le nouveau receveur de la Trésorerie Patrick Lhote, et les comptes administratifs 2015 du budget principal (-452 406 € en section d'investissements et + 1 079 933 € en section de fonctionnement

soit un excédent réel de + 627 526, 58 €) et des budgets annexes. C'est donc une situation financière plutôt saine qu'affiche la ville et l'excédent grandissant devrait permettre de financer de nouveaux investissements.

Jean-Claude Durracq a cependant émis des remarques sur l'augmentation conséquente des charges de personnel, justifiée par Éric Arrigoni par l'embauche d'un animateur sportif, d'un poste supplémentaire en maternelle ainsi des titularisations de contrats aidés. Les comptes du budget principal et du budget annexe lotissement communal et l'affectation du budget principal seront votés à la majorité (5 voix contre des conseillers d'opposition, Mme Van Vyve Pinaut et MM. Durracq, Lalanne, Roy et Es-pagnet). ■